

droite, qui courait perpendiculairement à celle où il se trouvait ; “ ce doit être la rue dans laquelle j'ai entendu les cris ”, pensa-t-il, et il entra dans cette rue. Un peu plus loin, à gauche, il vit un clos de bois, où de nombreuses piles de planches couvraient une grande étendue de terrain. Une clôture en piquets de cèdres la séparait du chemin ; la porte ou plutôt la barrière, par laquelle on entrait dans le clos, consistait en quelques barres de bois, qui avaient été jetées à côté le long de la clôture.

“ — C'est ici, dit Trim, qui s'approcha de son maître et lui montra l'entrée du clos de bois.

— Je le crois ; entrons.

St-Luc fit quelques pas et, entre deux hautes piles de planches, qui laissaient entre elles un espace suffisamment large pour le passage d'une voiture, il vit à ne pas s'y tromper, que c'était là qu'avait eu lieu la lutte.

Après avoir bien examiné les localités, il allait reprendre le chemin qu'il avait fait en compagnie de l'inconnue, quand il aperçut quelque chose de blanc que la neige avait recouvert en partie. C'était un mouchoir de batiste, sur l'un des coins duquel étaient brodées les lettres “ H. D. ” Il secoua le mouchoir pour en ôter la neige et remarqua une tache de sang. “ Ils l'ont blessée ” ! dit-il, et un désir violent de punir les brigands lui monta à la tête. Il mit le mouchoir dans sa poche ; puis se retournant vers Trim :

“ — Qu'as-tu fait de ces deux bandits, hier soir ?

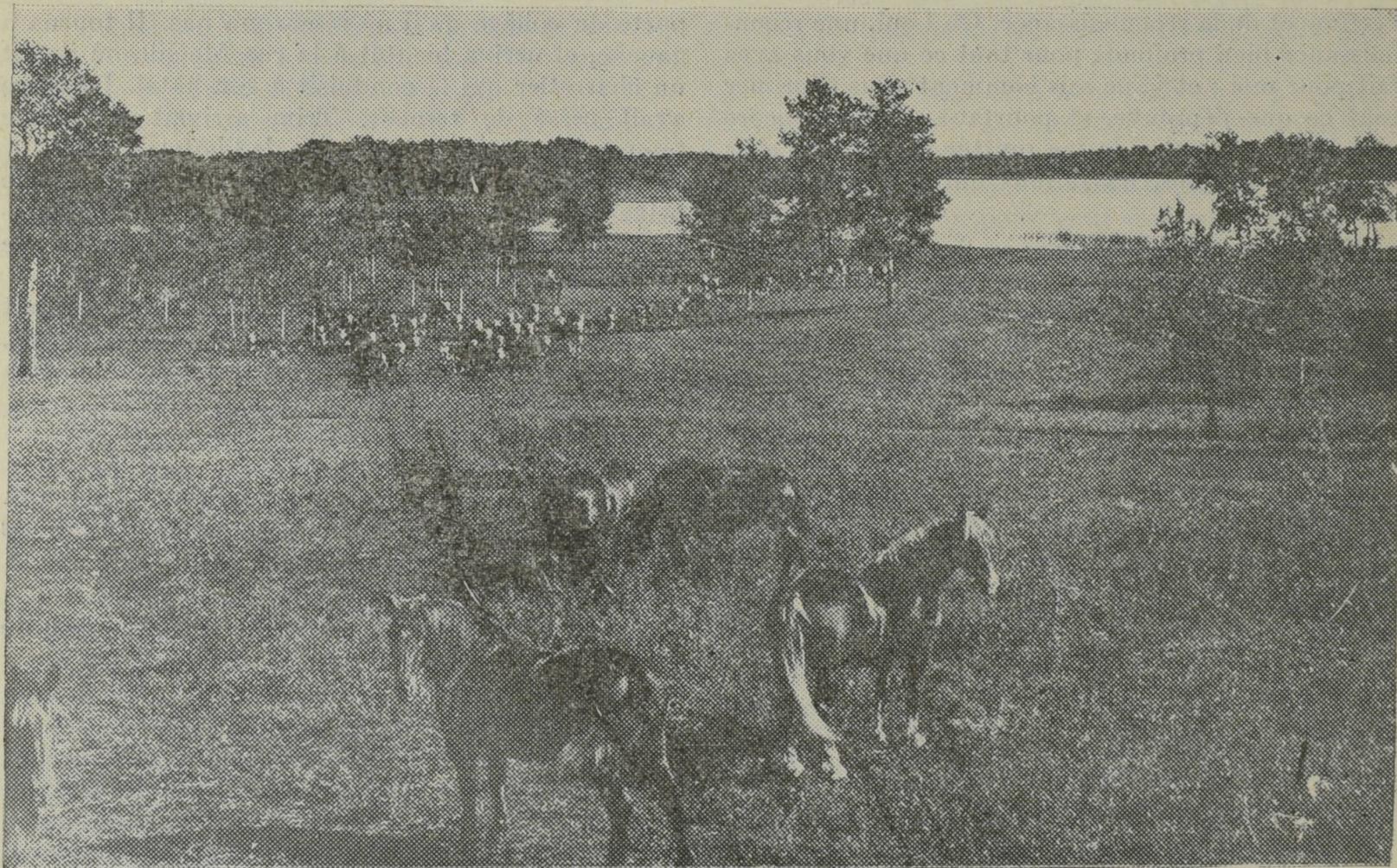
— Livrés à patrouille.

— C'est bien ; je n'ai plus besoin de toi. Tu vas te rendre à la police et voir à ce qu'on ne les laisse pas échapper avant que je n'y sois ailé ”.

St-Luc, ayant bien calculé tous les détours qu'il avait dû faire la veille, commença ses recherches d'un pas assez assuré. Arrivé à l'endroit où son inconnue, après s'être dévouvert le visage, l'avait prié de ne pas la suivre plus loin, il reconnut la lanterne au-dessous de laquelle elle s'était arrêtée. Mais ici il ne se rappelait plus si elle avait pris immédiatement la rue St-Maurice, ou si elle avait tourné l'autre coin, un peu plus loin. Il prit, à tout hasard, la rue St-Maurice ; il arriva bientôt au clos de bois. “ C'est la même rue, se dit-il, ce ne peut être ici ”. Il retourna sur ses pas, jusqu'à l'endroit où l'inconnue avait cessé de s'appuyer sur son bras ; puis il s'avança jusqu'à la rue voisine. Elle le menait au collège. “ Il faut que ce soit la rue St-Maurice ”, pensa-t-il ; et il retourna reprendre la rue St-Maurice, examinant avec le plus grand soin tout ce qui pouvait mériter son attention. Il y avait plusieurs maisons de chétive apparence. “ Elle ne peut être entrée dans aucune de ces maisons-là, pensa-t-il ; mais encore qui sait ” ? Il était bien certain qu'elle ne devait pas y demeurer.

Nous le laisserons continuer ses recherches.

(A suivre)



PAYSAGE DE L'OUEST CANADIEN